

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 2 juin 1972

Sont présents: Me Adélarde Savoie

M. Helmut Schweiger
M. Victor Ross
M. Léonard LeBlanc
M. Brian Newbold
Père Maurice Chamard
Mlle Huberte Richard
Père Léger Comeau
M. Victor Raïche
Père Jean-Guy Lachance
M. Jean Cadieux
M. Médard Collette
M. Marcel Rheault
M. Raoul Dionne
M. Rhéal Bérubé
Sr Ghislaine Cormier
M. Gérard Cormier
M. Fernand Girouard
M. Yvan Albert
M. Rafaël Candela
Père Roland Soucie
M. Léandre Bourque

Me Adélarde Savoie déclare l'assemblée ouverte; après constatation de la régularité de la convocation, il souhaite la bienvenue à M. Marcel Rheault, représentant étudiant, qui remplace M. Paul Landry.

1 - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DES 1, 2 ET 3 MARS, 1972 ET DU 22 MARS 1972.

a) Réunion des 1, 2 et 3 mars 1972

Il est proposé par M. Léonard LeBlanc et appuyé par le Père Maurice Chamard que le procès-verbal de la réunion des 1, 2 et 3 mars 1972 soit accepté, moyennant les modifications suivantes:

1) Page 16 - (B) FACULTE DES ARTS - Que l'on ajoute comme en-tête "Programmes de majeurs et mineurs" avant la proposition de M. Schweiger qui vient immédiatement après la proposition concernant le "Baccalauréat spécialisé en traduction et en interprétation et certificat".

2) Page 17 - (C) ECOLE DE COMMERCE - Sciences Secrétarielles

Monsieur Schweiger souligne que sa proposition concernant le programme des sciences secrétarielles aurait dû se lire comme suit: "Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Léandre Bourque que l'on suspende, pour le campus de Moncton, le programme de sciences secrétarielles. Adopté".

Monsieur Jean Cadieux demande que la phrase concernant l'enquête approfondie pour déterminer les besoins du marché demeure au procès-verbal à titre de commentaire.

1 - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX - suite

- 3) Page 19 - (I) CONSEIL DE RECHERCHES - Dernier paragraphe, deuxième phrase - on devrait lire "ces politiques du Conseil de Recherches" au lieu de "les politiques du Conseil de Recherches".
- 4) Page 20 - Cours d'été au Collège Saint-Louis et Cours d'été au Collège de Bathurst - là où apparaît "sujet à", il ne devrait pas y avoir de "s" à sujet.
- 5) Page 22 - Charte de l'Université - Que l'on ajoute à la fin de la dernière phrase "et la représentation du Conseil de Recherches au Sénat académique".
- 6) Page 23 - 8 - AFFAIRES NOUVELLES - Demandes du Collège Sainte-Anne de Church Point - deuxième paragraphe, troisième phrase, que l'on lise "selon l'entente" au lieu de "de l'entente".

Adopté.

b) Réunion du 22 mars 1972

I' est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par M. Helmut Schweiger que le procès-verbal de la réunion du 22 mars soit accepté tel que présenté.
Adopté.

2 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL - Réunion des 1, 2 et 3 mars 1972.

Calendrier académique 1972-73

Le Conseil académique recommande que le congé de l'Armistice soit le 13 novembre 1972 et non le 10 novembre tel qu'indiqué au calendrier.

3 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

A - Règlements académiques

Monsieur Schweiger fait la lecture du règlement académique, 15.1 -1) b) tel qu'il apparaît dans l'annuaire 1971-72 qui se lit comme suit: "avoir réussi au moins 4 cours (dans un programme de 5 cours) ou 5 (dans un programme de 6 cours ou plus) ".

Il fait ensuite la lecture du nouveau règlement 15.1 -1 b), tel que proposé à la réunion du Conseil académique du 31 mai 1972, qui se lit comme suit: "avoir réussi 60% des crédits du programme auquel l'étudiant est inscrit au premier octobre".

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Jean Cadieux que le règlement académique 15.1 -1 b) soit accepté tel que recommandé par le Conseil académique.
Adopté.

Monsieur Schweiger fait également la lecture du règlement 15.2 b) tel qu'il apparaît dans l'annuaire 1971-72 et qui se lit comme suit: "avoir réussi au moins 4 cours (dans un programme de 5 cours) ou 5 (dans un programme de 6 cours ou plus).

Le Conseil académique recommande que le règlement 15.2 b) se lise comme suit: "avoir réussi 80% des crédits du programme auquel l'étudiant est inscrit au premier octobre".

3 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT - suite

A - Règlements académiques - suite

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que le règlement académique 15.2 b) soit accepté tel que recommandé par le Conseil académique.

Adopté avec une abstention.

B - Maîtrises à temps partiel

Français et Histoire - Ces deux départements ne peuvent pas considérer d'offrir des maîtrises à temps partiel avant l'année académique 1973-74;

Sciences Domestiques - Cette Ecole prévoit offrir une maîtrise à temps partiel à l'été 1973;

Education - Le département d'Education encourage fortement les étudiants qui veulent obtenir la maîtrise en éducation, mention administration scolaire ou enseignement, de le faire à plein temps. Toutefois, certains bons candidats peuvent être admis à temps partiel mais les comités d'admission du département d'Education jugeront chaque cas individuellement après avoir examiné le dossier de l'étudiant.

4 - RAPPORT DU COMITE DE CONTROLE DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

A) Annexes "A" et "B"

On demande que les Annexes A et B du procès-verbal de la réunion du 22 mars concernant les normes de qualité pour le maintien en opération d'un programme d'enseignement ainsi que le fonctionnement et contrôle de l'enseignement dans les collèges soient acceptés avant de procéder au rapport du comité de contrôle.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Fernand Girouard que l'Annexe A du procès-verbal de la réunion du 22 mars soit accepté tel que présenté. Adopté.

Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par M. Léonard LeBlanc que l'Annexe B soit accepté moyennant l'amendement suivant à l'article b): Les programmes et les cours seront conformes aux descriptions de l'annuaire de l'Université de Moncton "et pour leur application aux directives particulières émanant de la Faculté"; au lieu de "et/ou aux directives particulières émanant de la Faculté". Adopté.

B) Collège Saint-Louis

Monsieur Schweiger fait la lecture du rapport du comité de contrôle de la qualité de l'enseignement pour le Collège Saint-Louis (Voir Annexe "A"). Il dit qu'au bas de la page 3, il faudrait ajouter: "Les deux professeurs en Physique et Génie doivent se recycler d'ici 1975-76".

Monsieur Ross fit quelques commentaires concernant l'enseignement de la première année des Sciences au Collège Saint-Louis, entre autres, qu'il n'est pas favorable à cette recommandation du comité de contrôle de la qualité de l'enseignement.

4 - RAPPORT DU COMITE DE CONTROLE DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

B) Collège Saint-Louis - suite

Il est proposé par M. Raoul Dionne et appuyé par le Père Léger Comeau que le rapport du comité de contrôle de la qualité de l'enseignement concernant le Collège Saint-Louis soit reçu. Adopté.

Il est proposé par M. Raoul Dionne et appuyé par Sr Ghislaine Cormier que le Collège Saint-Louis soit autorisé à donner la première année des Sciences en Biologie, Physique, Mathématiques, Chimie et Génie dès septembre 1972.

Vote: Pour - 13; Contre - 2; Abstention - 1; Adopté.

Il est proposé par M. Raoul Dionne et appuyé par le Père Léger Comeau que le Sénat autorise le Collège Saint-Louis d'offrir la première année de Commerce dès septembre 1972.

Vote: Pour - 15; Abstention - 1; Adopté.

C) Collège de Bathurst

Monsieur Schweiger fait la lecture du rapport du comité de contrôle de la qualité de l'enseignement pour le Collège de Bathurst (Voir Annexe "B").

Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par le Père Maurice Chamard que le rapport du comité de contrôle de la qualité de l'enseignement concernant le Collège de Bathurst soit reçu. Adopté.

Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par M. Raoul Dionne que le Sénat académique n'autorise pas le Collège de Bathurst à donner en septembre 1972 la première année des Sciences.

Vote: Pour - 11; Contre - 1; Abstentions - 5; Adopté.

Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que le Sénat académique autorise le Collège de Bathurst d'offrir la première année des Arts Visuels en septembre 1972.

Vote: Pour - 11; Contre - 2; Abstentions - 4; Adopté.

Le président du Sénat fait remarquer que la demande du Collège de Bathurst n'a pas été soumise au doyen de la Faculté des Arts ni au chef du département des Arts Visuels. Il trouve cette procédure tout à fait irrégulière et suggère que le Sénat adopte un calendrier d'échéances et une procédure reconnue pour les Facultés, Ecoles ou Collèges affiliés qui désirent présenter au Sénat **des** programmes pour considération. Cette suggestion reçoit l'assentiment des membres du Sénat et le vice-recteur à l'enseignement est prié de préparer un tel document pour la prochaine réunion du Sénat.

5 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES

A) Faculté des Sciences

Monsieur Ross présente la demande pour approbation d'un cours de chimie au niveau gradué. Cette demande sera réexaminée après étude par le Comité des programmes.

B) Ecole de Commerce

Monsieur Bourque présente la recommandation suivante concernant le nom du baccalauréat à l'Ecole de Commerce:

"Que le baccalauréat actuel en Commerce soit, à compter de l'année académique 1972-73, désigné sous le nom de BACCALAUREAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (B.A.A.)"

Il est proposé par M. Léandre Bourque et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que la recommandation de l'Ecole de Commerce soit acceptée. Adopté.

Monsieur Bourque présente également la recommandation suivante:

"Que le nom actuel d'Ecole de Commerce soit changé à celui de FACULTE D'ADMINISTRATION".

Il est proposé par M. Léandre Bourque et appuyé par M. Fernand Girouard que la recommandation de l'Ecole de Commerce concernant le statut de Faculté soit acceptée telle que présentée. Adopté avec 5 abstentions.

C) CONSEIL DE RECHERCHES

M. Brian Newbold, président du Conseil, présente un rapport touchant les points suivants:

1 - Recherche interdisciplinaire et interuniversitaire

Il y a présentement à l'Université une dizaine de projets de recherche interdisciplinaire menés par des équipes.

A titre d'exemple, six professeurs de l'Université de Moncton, de U.N.B. et Mount Allison University ont présenté un projet de recherche lors des réunions des Sociétés Savantes. Ce projet était tripartite et partiellement subventionné par le Conseil de Recherches ainsi que le Conseil des Arts du Canada. L'importance de ce projet a été saisie car on demanda que le rapport soit publié le plus tôt possible dans le "Journal of Higher Education".

2 - Association d'Administrateurs de Recherche Universitaire

Il y aura prochainement une réunion de quelques administrateurs de recherche universitaire, y compris le Directeur de la Recherche de l'Université de Moncton, à l'Université de Montréal pour discuter la fondation d'une Association Canadienne d'Administrateurs de Recherche Universitaire.

3 - Rapport sur la pollution

Un rapport sur la pollution a été soumis au Conseil de Recherches par un comité ad hoc du Conseil. Le Conseil soumettra des recommandations à ce sujet à l'automne 1972.

5 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES - suite

C) CONSEIL DE RECHERCHES - suite

4 - Résultats des recherches à l'Université

Prochainement, le Conseil de Recherches va publier dans son bulletin "La Recherche" certaines listes des publications de recherches des professeurs-chercheurs de l'Université. Dorénavant, il consacrera deux numéros supplémentaires par année du "Bulletin" à cette fin.

6 - RAPPORT DU COMITE D'ETUDE SUR LE SYSTEME DE NOTES

Père Maurice Chamard propose un vote de félicitations à ce Comité pour son excellent travail. Cette proposition est appuyée à l'unanimité.

Le Président invite M. Marcel Rheault, membre du Comité, à présenter le rapport.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Rhéal Bérubé que le rapport du Comité d'étude sur le système de notes soit reçu. Adopté.

Une discussion suit à savoir si ces recommandations peuvent être mises en application dès septembre 1972.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par Sr Ghislaine Cormier que les recommandations suivantes soient acceptées (no 3 à no 8, page 37):

- (3) Nous recommandons que le Sénat reconnaisse le besoin de réforme dans les secteurs décrits au paragraphe 6A de la page 6 et appuie une étude en ce sens.

Paragraphe 6A - Le défaut d'uniformité du système de notes à l'Université n'est qu'une facette d'une situation problématique beaucoup plus large. Cette situation se loge dans le fonctionnement et l'exécution des règlements et procédures académiques. Et plus particulièrement:

- les procédures d'admission à l'Université;
- les procédures de changements de cours et de changements de faculté;
- la centralisation des dossiers;
- les procédures à suivre pour la compilation des notes;
- les notes de passage et les sanctions qui en découlent;
- les sigles des cours ...

- (4) Nous recommandons que cette étude soit confiée à notre comité, ce comité devant travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat général.
- (5) Nous recommandons que l'évaluation d'un étudiant pour un cours de 45 heures soit basée sur au moins trois épreuves distinctes d'évaluation.
- (6) Nous recommandons que, le plus possible, ces épreuves d'évaluation et leur valeur relative soient précisées dès le début du cours.
- (7) Nous recommandons que, de toute manière, ces épreuves d'évaluation soient annoncées aux étudiants au moins une semaine à l'avance.

6 - RAPPORT DU COMITE D'ETUDE SUR LE SYSTEME DE NOTES - suite

(8) Nous recommandons qu'aucune épreuve d'évaluation ne compte pour plus du tiers (1/3) de la note finale de l'étudiant.

Adopté avec une abstention.

Le Sénat remet au Conseil académique le rapport du Comité, quitte à ce qu'il l'étudie et présente les recommandations les plus importantes pour approbation au prochain Sénat.

7 - DIVERS

A) Demande d'admettre un étudiant à la maîtrise en Philosophie

Le Vice-recteur à l'enseignement présente la demande de M. Serge Morin, chef du département de Philosophie, d'admettre un étudiant à la maîtrise en philosophie.

Comme la maîtrise en philosophie est suspendue et que le Vice-recteur a informé M. Morin que cet étudiant ne pouvait pas être admis, il demande que M. Schweiger présente sa requête au Sénat.

Monsieur Schweiger fait la lecture de la lettre de M. Morin. Une discussion suivit à savoir le nombre de crédits qui sont nécessaires à l'étudiant pour compléter sa maîtrise ainsi que la possibilité pour lui de terminer cette maîtrise en mai 1973.

Vu qu'il n'est pas possible à l'étudiant en question de terminer sa maîtrise en mai 1973, il fut décidé de maintenir la décision du Sénat des 1, 2 et 3 mars de n'admettre aucun étudiant à la maîtrise en philosophie en septembre 1972.

B) Proposition préparée par Monsieur Brian Ellard, directeur du département de musique

Monsieur Schweiger présente, à titre d'information, la proposition suivante:

"Que le Département de Musique du Collège Notre-Dame d'Acadie soit affilié au Département de Musique de l'Université de Moncton à titre d'Ecole Préparatoire de Musique". (Voir Annexe C).

C) Rapport du Comité Conjoint (Réunion du Sénat des 1, 2 et 3 mars)

Il est proposé par M. Schweiger et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que la dernière phrase des propositions suivantes, c'est-à-dire "sujet aux conditions qui seront adoptées pour le contrôle de la qualité de l'enseignement", soit suspendue pour l'année académique 1972-73:

i) "Il est proposé par M. Léonard LeBlanc et appuyé par M. Raoul Dionne que le Collège Saint-Louis/Maillet continue de donner les quatre années du cours conduisant au Baccalauréat ès Arts, sujet aux conditions qui seront adoptées pour le contrôle de la qualité de l'enseignement".

ii) "Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par M. Rhéal Bérubé que le Collège de Bathurst puisse donner les quatre années du cours conduisant au Baccalauréat ès Arts, sujet aux conditions qui seront adoptées pour le contrôle de la qualité de l'enseignement."

7 - DIVERS - suite

C) Rapport du Comité Conjoint - suite

- iii) "Il est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que les cours d'été du Collège Saint-Louis soient acceptés tels que présentés, sujet à l'approbation du comité des mécanismes de contrôle de la qualité de l'enseignement".
- iv) "Il est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par M. Victor Raïche que les cours qui seront offerts la session d'été au Collège de Bathurst soient acceptés, sujet aux mécanismes de contrôle qui seront approuvés".

Adopté avec un vote contre et une abstention.

D) Admission d'étudiants au majeur en Economie et Science Politique

Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que les étudiants qui font demande pour s'inscrire au majeur en Economie ou en Science Politique soient admis au Département de l'Ecole des Sciences Sociales qui offre le majeur en Economie ou en Science Politique.

Vote: Pour - 7; Contre - 4; Abstentions - 5; Adopté.

E) Procès-verbaux du Sénat académique

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Léonard LeBlanc que les procès-verbaux du Sénat soient distribués aux chefs de département pour information.

Adopté.

F) Ajournement

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que la réunion soit ajournée. Adopté.

(Signé)

M. Adélarde Savoie, Prés dent

(Signé) Léandre Bourque, Secrétaire